

TELETRAVAIL ET ADDICTIONS

Télétravail : un vrai risque d'aggravation des addictions des Français au travail

- Pour 81% des Français le télétravail présente un risque important d'hyperconnexion
- 75% que la consommation de tabac, 66% pour l'alcool, 55% le cannabis augmente en télétravail
- 41% des salariés pensent que les addictions sont plus fréquentes en télétravail qu'en présentiel
- 80% des salariés pensent que le télétravail rend plus difficile la détection des conduites addictives

Paris, le 4 novembre 2020 – Alors que le pays entre dans sa 2^{ème} période de confinement généralisé et que les français vont devoir massivement télétravailler, GAE Conseil (cabinet conseil indépendant spécialiste de la prévention des pratiques addictives en milieux professionnels) a souhaité interroger 3 000 Français (dont 1590 salariés et 580 managers) sur les risques que le télétravail fait peser sur les addictions des Français dans leur milieu professionnel. Cette enquête réalisée par ODOXA dresse un constat alarmant : numérique, tabac, alcool, drogue, médicament, ou encore workaholisme toutes les addictions augmentent en télétravail. Ainsi, les trois-quarts des Français jugent que les salariés ayant une addiction risquent de la voir s'aggraver du fait du télétravail et 41% des salariés considèrent quant à eux, les pratiques addictives comme fréquentes en télétravail (+10 points par rapport au lieu de travail).

« Au-delà des sujets de qualité de vie au travail (QVT) et de risques psychosociaux (RPS) classiquement évoqués, les résultats de cette étude pointent clairement la question des pratiques addictives des salariés en télétravail comme un sujet majeur de santé. Des lors, il ne s'agit plus seulement des obligations réglementaires ou juridiques issues du droit du travail. Depuis le 1^{er} confinement, cette question est passée en dessous de tous les radars des sujets de santé au travail. C'est inquiétant et j'en appelle à une plus grande mobilisation des entreprises mais également des pouvoirs publics pour mettre en place des politiques de prévention adaptées aux nouveaux enjeux du distanciel. Le déni collectif alimente le déni individuel des personnes souffrant d'addictions. Il y a urgence à en parler ! » commente Alexis Peschard, Addictologue et Président de GAE Conseil.

Le télétravail accroît le risque de pratiques addictives des salariés

Au-delà de la santé et des conditions de travail, le travail à distance pose des difficultés en matière de pratiques addictives. Ainsi, les trois-quarts des Français jugent que les salariés ayant une addiction risquent de consommer davantage en télétravail. L'enjeu est important car, si l'on en croit les salariés français, les pratiques addictives en milieux professionnels sont loin d'être marginales. 31% des salariés et 40% des managers affirment en effet qu'elles sont fréquentes dans leur entourage professionnel et personnel sur le lieu de travail. Elles sont, selon eux, encore plus fréquentes en télétravail qu'en présentiel. Ainsi 41% des salariés et 47% des managers nous le confient.

Toutes les addictions augmentent du fait du télétravail

Le sentiment général des Français sur le risque accru de pratiques addictives en télétravail se confirme dans le détail. La quasi-totalité de ces dernières sont plus importantes selon la majorité des Français. En tête, les risques liés à l'hyperconnexion, plus important en télétravail selon 81% des Français et 79% des télétravailleurs, devant la consommation de tabac (75%), d'alcool (66%), de cannabis (55%), de médicaments (52%) et d'autres drogues (51%). Fait nouveau, le workaholisme (addiction au travail) est aussi accru en télétravail pour la moitié des Français et pour 61% des télétravailleurs.

Le télétravail rend plus difficile la détection des addictions des salariés

Les Français qu'ils soient managers ou employés sont particulièrement conscients des difficultés que présente le télétravail aux employeurs pour identifier et prévenir les pratiques addictives à distance. Comme une évidence pour 80% d'entre eux, il est plus difficile de détecter les addictions lorsqu'un salarié est en télétravail. Rappelons qu'elles sont pourtant fréquentes selon 41% d'entre eux. Pour 79% des Français, les managers doivent redoubler de vigilance pour s'assurer qu'un salarié en télétravail n'a pas de pratique addictive. Devoir de vigilance partagée par 77% des managers et 75% des télétravailleurs, premiers concernés. Enfin, même lorsqu'une conduite est détectée par l'entreprise, 75% des Français estiment qu'il est plus difficile d'aborder le sujet avec les salariés en question s'ils sont en télétravail.

Méthodologie de l'étude :

L'étude « *Impact du télétravail sur les pratiques addictives des Français en entreprise* » réalisée par ODOXA pour GAE Conseil, a été réalisée en ligne. Les interviews ont été faites du 28 septembre au 6 octobre 2020 auprès d'un échantillon de 3002 Français (1587 salariés, 577 managers, 598 télétravailleurs) représentatif des français âgés de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de secteurs d'activités, de nature d'employeur et de taille d'entreprises.

GAE Conseil, l'acteur de référence de la prévention des pratiques addictives au travail

Fondé en 2014, GAE Conseil est un cabinet de conseil indépendant spécialiste de la prévention des pratiques addictives en milieux professionnels (produits psychoactifs et addictions comportementales). Autour des associés du cabinet et des responsables des différents pôles d'expertises (Pôle Audit et Conseil, Pôle Formation, Pôle d'Aide aux salariés en difficultés) les équipes de GAE Conseil accompagnent les entreprises privées et publiques de toutes tailles et de tous secteurs d'activités en prévention primaire, secondaire et tertiaire afin de construire un projet ambitieux de santé-sécurité, de qualité de vie au travail et de RSE. GAE Conseil intervient sur l'ensemble du territoire national et en Europe auprès de ses clients en favorisant des implantations régionales dans un souci de proximité avec les entreprises accompagnées. GAE Conseil est implanté à : Paris, Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux et Angers.

Contacts média

Agence Ozinfos

Manon VAUTIER / Amine MOUSSAOUI

07 72 21 56 48 / 06 27 26 49 64

gaeconseil@ozinfos.com